

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1144

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Iordanoff, M. Raux et
Mme Simonnet

à l'amendement n° AC1091 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« représentants »,

insérer les mots :

« ou représentantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste et social s'oppose à la création de France Médias.